

Les familles d'Evolène

par le Dr Olivier CLOTTU

*Bref historique de la vallée**

La partie supérieure de la vallée de la Borgne relève au Moyen Age de plusieurs seigneurs: le Chapitre de Sion, les sires d'Ayent, les sires de Bex et les Rarogne. Les évêques de Sion rachètent au cours du XIII^e siècle la majorité de leur coseigneurie aux sires d'Ayent. Clémence de Bex apporte en 1198 sa part de la seigneurie d'Hérens à son mari Aymon de la Tour. Leur descendant Antoine de la Tour, ayant fait défenestrer le vieil évêque Guichard Tavelli en 1375, est expulsé du Valais et ses biens sont confisqués au profit de l'évêché de Sion. La puissante famille des Rarogne posséda d'autre part dès le XIII^e siècle la Gietty sur la rive gauche de la Borgne et la seigneurie de Mont-Ville (Villa) dominant la rive droite de cette rivière. Le dernier seigneur de Montville, l'évêque Guillaume III, étant mort en 1451, ses possessions sont saisies par l'évêque Walter Supersaxo qui les lègue à l'évêché de Sion en 1482.

A la fin du XV^e siècle, la propriété de ces anciens fiefs ou métralies se partageait donc entre l'évêque de Sion et le Chapitre de Sion. Ce dernier avait étendu considérablement son domaine d'Hérens par des achats successifs et des dons. Jusqu'en 1798, chaque métralie est gérée par un métral appartenant à une famille locale. Le grand châtelain d'Hérens réside à Sion et appartient en général au patriciat valaisan; il exerce les pouvoirs de l'évêque et, dès 1490, se fait représenter à Hérens par un vice-châtelain puis, dès 1550, par deux vice-châtelains, l'un à Saint-Martin, l'autre à Evolène. Le vice-châtelain rend la justice en première instance, assisté de sa cour de jurés. La charge de vice-châtelain, signe de notabilité, était très respectée et prisée. Jean Fauchère est, à ma connaissance, le seul Evolénard qui ait été grand châtelain d'Hérens (milieu du XVII^e siècle).

Les habitants de la vallée s'étaient groupés pour mieux défendre leurs droits et avaient constitué en 1443 la communauté d'Hérens formée des agglomérations d'Evolène et de Saint-Martin et de leurs hameaux. Les liens entre ces deux communes se relâ-

* Communication présentée à l'assemblée de la SHVR, à Evolène, le 4.10.70.

chèrent progressivement dès le XVII^e siècle, mais les biens bourgeoisiaux ne furent définitivement séparés et les territoires communaux délimités qu'en 1884.

Evolène et Saint-Martin marchaient sous une seule bannière, celle d'Hérens. Evolène fournissait les bannerets et Saint-Martin, les capitaines.

Evolène faisait anciennement partie de la paroisse de Saint-Martin. En 1445, ses habitants obtiennent le privilège de construire une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéliste et saint Théodule, qu'ils doivent faire desservir à leurs frais par un vicaire. Ce dernier prend le titre de curé en 1723. Une paroisse autonome d'Evolène n'est constituée qu'en 1763.

Evolution de la population

La vallée d'Evolène, malgré son isolement géographique et ses médiocres voies de communications avec les centres de civilisation des vallées du Rhône ou d'Aoste, est peuplée depuis fort longtemps. On retrouve déjà dans les actes des XIII^e et XIV^e siècles des représentants de tous les villages ou hameaux ou lieux-dits de la commune: en 1225 d'Evolène, de la Sage et des Haudères; en 1250 de la Gietty, de Volovron et de Bréonna. Les noms de famille ne sont pas encore fixés alors. Nous n'avons malheureusement pas de rôle des habitants de la vallée avant le début du XIX^e siècle. Force nous est donc de tirer nos conclusions d'autres éléments.

La population était anciennement beaucoup plus nombreuse qu'on peut l'imaginer. En 1621, 306 soldats d'Evolène étaient mobilisés à Sion. Si on compte environ un soldat pour 5 habitants, l'on aurait 1530 habitants, à savoir une cinquantaine de plus qu'aujourd'hui. En reprenant le recensement de 1850 qui totalisait 1038 personnes et en comptant tous les hommes de 18 à 60 ans, ignorant leur degré d'invalidité physique, nous aurions 289 soldats.

S'il y avait en 1621 en gros autant d'Evolénards qu'en 1970, leur lieu de résidence était bien différent de l'actuel. Evolène comptait 46 soldats, la Forclaz 47, les Haudères 39, La Sage 34, Villa 25; mais Baudra fournit 27 hommes, Lattes, Farqueis, Grand-Pra chacun 4, Haute-Gietty 6, Lieffranc 10, Borza 9, Flans Mayens 13 et le Pont 8. Or, aujourd'hui, Baudra a disparu, Lattes, Farqueis, Grand-Pra, Haute-Gietty, Lieffranc et Flans Mayens ne sont plus habités que quelques mois d'été. La population a donc abandonné les résidences éloignées ou élevées pour se regrouper dans les villages du fond de la vallée ou dans ceux qui sont bâtis «sur les Rocs».

Selon le recensement de 1829, le village des Haudères est la plus grosse agglomération de Val d'Hérens, comptant 333 habitants, puis viennent Evolène avec 314 habitants, Villa 102, La Sage 65, La Forclaz 60 et Lannaz 59 habitants. Vingt ans plus tard, en 1850, Evolène prend la tête avec 441 habitants, les Haudères n'en a plus que 302, Villa 76, Lannaz 42; le chiffre de La Forclaz, au contraire, s'est élevé à 95 et celui de La Sage à 82 habitants. En cette année 1970, la commune d'Evolène abrite 1474 habitants dont 672 sont domiciliés à Evolène, 427 aux Haudères, 139 à La Forclaz, 94 à La Sage, 78 à Villa, 33 à La Tour, 17 à Lannaz et 14 à Villette.

Au cours du siècle passé, de nombreuses familles d'Evolène, pensant trouver des conditions de vie meilleures, ont émigré en France, en Argentine, aux Etats-Unis ou au Canada. Beaucoup aussi se sont installées à Sion et dans la vallée du Rhône, ou se sont établies dans les villes suisses, à Genève surtout, à Lausanne.

La population restée à Evolène a conservé une composition autochtone remarquable. En 1850, sur 1038 habitants, 10 seulement n'étaient pas bourgeois. Cent ans plus tard, en 1950, sur 1315 habitants, 1220 étaient originaires d'Evolène; aujourd'hui, en 1970, sur 1474 habitants, il n'y a encore que 106 non-bourgeois. Ces conditions qui sont propres aux populations montagnardes ne se retrouvent plus en plaine.

Citons enfin quelques caractères curieux de la population évolénarde. On trouve dans cette vallée plus d'hommes que de femmes: en 1850, 522 hommes pour 516 femmes; en 1950, 695 hommes pour 620 femmes. En 1850, il y avait 307 personnes mariées, 39 veuves et seulement 18 veufs. Le petit nombre de veufs était vraisemblablement dû au remariage d'une partie d'entre eux. L'Evolénard avait aussi le goût du célibat puisque, à la même époque, sur 1038 habitants, on comptait 259 célibataires adultes, représentant exactement le quart de la population.

Activité des habitants

Peuple de paysans montagnards, les Evolénards vivaient essentiellement de l'élevage du bétail et de la culture des champs. Quelques vignes en plaine leur donnaient un vin de bon aloi. Ils produisaient sur place tout ce qui est nécessaire à la vie: nourriture simple à base de céréales, légumes, viande et laitages; vêtements tissés de laine, de chanvre ou de lin; demeures de mélèze et de pierre, couvertes d'ardoise, et chauffées par des poêles de pierre ollaire.

Même si chacun sait tout faire, il faut à la population des artisans et des industriels. A cet égard, le recensement de 1837 donne de précieux renseignements. Dans la commune, deux maréchaux, deux forgerons et un armurier travaillaient le fer, et deux menuisiers, le bois. Il y avait aussi six tailleurs de pierre, dont quatre appartenaient à la famille Vuigner. Trois tailleurs cousaient les vêtements et trois cordonniers faisaient ou réparaient les chaussures. Le cordier Poncé tordait ses cordes à la Tour. Cinq meuniers moulaient le grain nécessaire à la préparation des pains de seigle ou de froment. Un marchand vendait ce qui ne pouvait être confectionné dans la vallée. Le nom du Valdôtain Claude-Pierre Rouge est encore attaché aux coiffes qu'il fournissait il y a 150 ans aux élégantes d'Evolène, les coiffes de Rouge; en 1837, Jean Follonier avait repris sa boutique. Jean Quinodoz faisait le trafic de bétail. Antoine Fauchère était commis. Il y avait en outre deux chasseurs presque professionnels, un tambour et trois mendiants: Germaine Stadelmann, de Viège; Marie Terra, de Salins, et Marie Beytrisey, d'Ayent.

Le curé Etienne-Antoine Métrailler s'occupait en 1837 de l'âme robuste des Evolénards et le curé résigné François Bridy, de Savièse, enseignait le calcul, l'écriture, la lecture, la grammaire et le catéchisme aux enfants. Trois jeunes gens, Antoine Beytrison, Antoine Follonier et Jean-Antoine Mauris faisaient alors leurs études à Sion. Les personnages importants de la commune étaient les notaires sans lesquels aucune transaction ne pouvait avoir lieu. Ils furent longtemps les seuls Evolénards avec le curé à savoir lire. Leurs actes sont rédigés en latin jusqu'au début du siècle passé. On trouve des notaires à Evolène à une époque très reculée: Jean Anzévu et Jacques de Comba passaient des actes en 1359. Les notaires, grâce à leur formation, remplirent souvent la charge de vice-châtelain ou de métral. En 1837, trois notaires instrumentaient à Evolène: Antoine Favre, Antoine et Jean-Baptiste Georges.

Disons, pour terminer ce chapitre, qu'en 1850 Evolène comptait en plus des artisans énumérés en 1837, un tonnelier, Pierre Combaz, un droguiste, Jean-Pierre Gaspoz, et un sculpteur, Jean Gaspoz. Cet artiste de talent taillait des crucifix qui protègent encore bien des demeures évolénardes. On raconte qu'il disait à ses acheteurs hésitants: « Prenez celui-ci, prenez celui-là, c'est tout le même diable ! »

C'est à la même époque à peu près qu'apparaît une nouvelle profession, celle de guide. Des hommes sûrs, forts et agiles conduisent les premiers touristes étrangers sur les glaciers et les sommets qui enserrant la vallée. A cet effet, ils ont dû trouver les meilleures

routes et apprendre à ruser avec le rocher, la glace et les intempéries. Les guides d'Arolla sont célèbres, la réputation des Pralong, Beytrison, Quinodoz, Bovier, Gaspoz, Mauris, Gaudin, Georges, Fauchère a dépassé les frontières du Valais. Hélas ! aujourd'hui, l'alpiniste se passe toujours davantage de guide; cette profession nourrissant mal son homme paraît compromise.

Nous avons pensé bon de rappeler ces activités dont certaines sont dépassées, alors qu'on assiste aujourd'hui à une véritable révolution de la vie de l'Evolénard, l'agriculture traditionnelle perdant sa primauté aux dépens du tourisme et de l'industrie.

Apparition et destinée des familles d'Evolène

Il est remarquable de noter que la majorité des familles de la vallée s'y rencontrent avant le XVI^e siècle. Il y a peu de nouveaux venus après cette époque.

On trouve au XIV^e siècle des Anzévi, Beytrison, Combaz, Dussex, Fauchère, Favre, Follonier, Forclaz, Maître, Mauris et Morand; au XV^e siècle, des Blatter, Bovier, Chevrier, Choulet, Crettaz, Gaspoz, Georges, Guyar (Djard), Lochmatter, Métrailler, Moret, Pralong, Quarry, Quarroz, Quinodoz, Rong, Sylvestroz, Vuigner, Vuistiner et Wysoz; au XVI^e siècle, des Chypprian, Malneir (Magneyr), Rieder, Salamolard et Zermatten.

Les Blatter, Chypprian, Crettaz, Foch, Lochmatter, Perren ou Perret, Quinodoz (Knoden), Rieder, Vuigner (Uniez) sont venus de Zermatt se fixer à Hérens au cours du XV^e siècle surtout, et du XVI^e siècle. Il ne faut pas oublier que le col et la vallée d'Hérens étaient la route la plus courte pour se rendre de Zermatt à Sion. Les Rong sont originaires de Gressoney; les Salamolard, de Chalais.

Plusieurs familles furent reçues communières d'Hérens en 1637: Chantrovaz (Trovaz), Beney d'Aoste, Bander de Thonon, Terra de Tarentaise, etc. Seuls les Trovaz ont fait souche durable.

Les Fournier de Nendaz se fixent à Evolène en 1869, les Gaudin d'Ayent en 1823 et deviennent bourgeois. Les Pannatier de Vernamiège sont admis à la bourgeoisie en 1856, les Main en 1871, les Rumpf de Frutigen (Berne), habitants dès 1873, en 1919.

Bien des familles mentionnées dès une date ancienne ont disparu après plusieurs siècles d'existence. Nous connaissons la date d'extinction de plusieurs d'entre elles: Choulet 1774, Djard 1820, Malneyr 1747, Moret 1725, Perren 1769, Salamolard 1895, Vuistiner 1827 et Wysoz 1710.

Le nom de certaines familles rappelle leur provenance: Combaz (de la Comba), Crettaz (de la Crête), Dussex (de Saxo, du rocher), Fauchère, Forclaz, Lochmatter, Pralong, Rieder (Ried sur Zermatt),

Zermatten; d'autres, le métier de l'ancêtre: Bovier, Chevrier, Escoffier, Favre, Follonier, Fournier, Pannatier; d'autre encore, leur fonction: Maître, Métrailler (métral). Ces noms peuvent aussi avoir comme origine le prénom de l'aïeul: Beytrison (Béatrice), Chyprian (Cyprien), Gaspoz (Gaspard), Gaudin (Gaud, Waldo), Georges, Guyar, Djar (Guy), Mauris, Sylvestroz; ou une de ses particularités: Morand, Moret (teint foncé de Maure), Chantrovaz (trouvé dans un champ).

Le développement des familles est variable. En comparant des chiffres du recensement de 1829 et ceux de l'état des communiens habitant Evolène en 1970, chiffres séparés par une période de presque un siècle et demi, nous pouvons tirer des conclusions intéressantes. En 1829, les Follonier, représentant le 11 % de la population, étaient la famille la plus nombreuse. Ils étaient suivis des Maître et Pralong (7 %), Métrailler (6,5 %), Fauchère (5,5 %), Anzévuï, Gaspoz, Mauris, Morand et Vuigner (5 %), Quinodoz (4,4 %), Beytrison, Chevrier, Crettaz, Forclaz (3,7 %). En cette année 1970, la situation s'est modifiée. Les Maître ou Maistre sont en tête, composant le 9 % des habitants de la commune; puis viennent les Gaspoz (8,7 %), Métrailler (8,5 %), Follonier (7,5 %), Chevrier et Georges (6 %), Fauchère et Pralong (5,4 %), Beytrison (4,6 %), Mauris (3,5 %), Forclaz et Vuigner (3 %). Les Morand sont passés de 5 à 0,8 %, les Anzévuï de 5 à 2,5 % et les Quinodoz de 4,5 à 1 %.

Certaines familles n'ont jamais été nombreuses, telles les Blatter, Combaz, Lochmatter, Rieder, Trovaz, Zermatten, et ne subsistent qu'en quelques souches ou individus. On rencontre des représentants de la plupart des familles dans tous les villages de la commune d'Evolène. Toutefois, quelques-unes sont restées attachées plus particulièrement aux agglomérations du fond de la vallée, ainsi les Anzévuï, Beytrison, Bovier, Chevrier, Fauchère, Pralong, Vuigner, alors que d'autres préfèrent les villages «sur les Rocs», comme les Crettaz ou les Lochmatter. En 1970, sur 110 Follonier, 5 seulement habitent Evolène; les 32 Rong de la commune résident tous aux Haudères. Les mentions ci-dessus concernent le domicile principal de ces familles qui, souvent, possèdent des logis dans plusieurs villages ou mayens et passent de l'un à l'autre suivant la saison.

Evolène et Saint-Martin formant anciennement la seule commune et paroisse d'Hérens, il est normal que le nom de plusieurs familles se retrouve dans la bourgeoisie de chacune de ces communes aujourd'hui séparées: Beytrison, Chevrier, Crettaz, Favre, Follonier, Gaspoz, Georges, Morand, Pralong, Quinodoz, Vuigner,

Zermatten. Les Quarroz, Vuissoz et Vuistiner, éteints à Evolène, existent encore à Saint-Martin.

Diverses familles ont acquis, à une époque déjà ancienne, l'indigénat d'autres communes du val d'Hérens. C'est en général le mariage d'une fille de l'un de ces villages qui est la cause de ce nouvel établissement. Ainsi trouve-t-on des Anzévi, Crettaz, Dussex, Forclaz, Métrailler, Quinodoz et Vuissoz, bourgeois de Vex; des Bovier, Follonier, Pralong et Quarroz, d'Hérémente; des Beytrison, Follonier, Zermatten, de Mase; etc. Les races fidèles des Blatter, Combaz, Fauchère, Lochmatter, Maître, Mauris, Rieder, Rong et Trovaz ne possèdent qu'une bourgeoisie, celle d'Evolène.

On peut juger de l'ancienne importance politique et économique de certaines familles par le nombre de vice-châtelains qu'elles ont fourni à l'évêché. Les Maître en ont donné sept, les Follonier six, les Fauchère quatre, les Combaz trois, les familles Bovier, Choulet, Crettaz, Gaspoz et Salamolard chacune deux; onze autres, un.

Le nombre des notaires issus de chaque famille est également révélateur. Les Follonier en ont compté six; les familles Anzévi, Combaz et Gaspoz, chacune cinq; les Favre, Forclaz et Maître, quatre; les Fauchère, Georges, Moret, Quarroz et Quarry, deux, et sept familles un. Citons quelques anciens notaires ou leurs proches dont nous retrouvons aujourd'hui encore le nom inscrit sur une poutre ou la pierre. Nicolet Moret de Volovron a joué un rôle important à Evolène dans la première moitié du XVI^e siècle. Fils de Nicolet, recteur de la Confrérie du Saint-Esprit, il est notaire et vice-châtelain d'Hérens et meurt entre 1545 et 1550. Un de ses frères, Jean, est notaire comme lui; l'autre, Antoine, édifie en 1543 le beau chalet de la Fauchère et fait tailler son nom en caractères gothiques sur la poutre maîtresse du poêle. Martin Choulet, notaire et vice-châtelain en 1577, pratiquait également l'art du forgeron. Son nom se retrouve sur une porte aux Haudères, accompagné d'un marteau, d'un trèfle et d'une fleur de lys, et date de 1573. Pierre Crettaz, en latin Petrus de Christa, est un important notaire qui instrumente de 1608 à 1668 et exerce les charges de banneret et de vice-châtelain d'Evolène. Sa belle signature aux deux clefs passées en sautoir se retrouve sur de nombreux parchemins. Il se fit construire en 1613, derrière la cure d'Evolène, un grenier qui existe encore, peut-être le plus ancien de la commune. Une longue inscription latine taillée au-dessus des portes rappelle au passant le souvenir de cet influent tabellion.

La métralie épiscopale est une charge importante qui a été détenue sans interruption de 1632 à 1798, date de sa suppression,

par la famille Maître. Durant cette période, six métraux Maître se sont succédé. L'un d'eux, le notaire Théodule, ancien capitaine au service de France, a même cumulé au XVIII^e siècle la métralie de l'évêque avec celle du Chapitre.

Armoiries de familles

L'usage des armoiries ne paraît pas avoir existé à Hérens avant la fin du XVIII^e siècle. Dès 1770 environ, les façades postérieures des chalets, construites en maçonnerie, sont ornées de motifs décoratifs d'origine italienne: chaînes d'angle échiquetées d'ocre et de bleu, entourages de portes et fenêtres peints à l'imitation de la pierre, vases, guirlandes. Une date et les initiales des constructeurs et de leur famille sont inscrites dans un quadrilobe ou un cartouche qui, dans une dizaine de cas, est enrichi d'un blason. Ce blason provient assurément d'une des officines de Milan spécialisées dans ce genre d'octroi, car les pièces qui le composent sont étrangères à l'héraldique suisse traditionnelle. Ces armoiries sont aussi parfois sculptées sur des poêles de pierre ou des poutres. Les familles Anzévi, Crettaz, Fauchère, Fournier, Gaspoz, Mauris, Métrailler, Quinodoz et Vuigner possèdent de telles armoiries.

Parmi les autres familles d'Evolène, celles qui sont pourvues d'un blason l'ont adopté au cours du siècle passé. Les Lochmatter ont relevé celui de la famille portant le même nom à Viège; les Rieder se sont inspirés de celui de leurs homonymes du Loetschentel et les Zermatten ont pris celui de la famille Zarmatten de Soleure, qui est originaire du Valais.

* * *

Au terme de cet exposé, je tiens à remercier avant tout Madame Marie Follonier-Quinodoz, de La Sage, dont la connaissance du passé et du présent d'Evolène est infinie. Elle m'a communiqué de nombreux documents familiaux et a satisfait sans se lasser la curiosité d'un Neuchâtelois dont La Sage est la seconde patrie. L'abbé Antoine Gaspoz, son oncle, a écrit une utile histoire d'Evolène dans laquelle nous avons puisé maints renseignements.

Notre reconnaissance pour leur aide bienveillante va aussi au professeur André Donnet, initiateur amical de cette étude, à M. Grégoire Ghika, archiviste de l'Etat du Valais, et à M. Pierre Métrailler, fonctionnaire communal à Evolène.